



Confédération Française des Retraités

Paris, le 15 septembre 2022

Monsieur Jean-François COMBE
Ministre des solidarités, de l'autonomie et des
Personnes handicapées
14 Avenue Duquesne
75007 PARIS

Monsieur le Ministre,

Nous avons adressé le 31 mai 2022 un courrier au Président de la République pour lui demander de traiter de façon urgente la question de l'autonomie des personnes fragiles. Votre nomination comme Ministre en charge spécifiquement de cette question est un premier signe positif que notre confédération salue en tant que tel. La présidence de la République nous a répondu en indiquant qu'elle partageait nos soucis concernant le grand âge et qu'elle vous transmettait notre courrier. Nous nous permettons donc de vous renouveler nos préoccupations.

La confédération française des retraités rassemble six des principales fédérations de retraités dont deux, la Fédération Nationale des Associations de Retraités et Générations Mouvement, siègent au Conseil de la Caisse nationale des solidarités et de l'autonomie. La FNAR assure la vice-présidence « personnes âgées » de la CNSA. Nos fédérations membres sont présentes dans de nombreuses instances comme le Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge. Nous déléguons des représentants dans la quasi-totalité des Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie. Nous sommes donc extrêmement concernés et actifs tant sur les représentations que sur les politiques publiques qui touchent les retraités en tant que personnes âgées.

Depuis de nombreuses années est attendue une loi pour améliorer le sort des personnes vulnérables dans les lieux de vie qu'elles choisiraient. Mais chaque fois, si l'objectif semble partagé, permettre une vie libre et autonome à tout âge, les gouvernements ne franchissent pas l'obstacle supposé des besoins de financement et de la modernisation du secteur. C'est une succession de petites décisions, de mesures, de contrôles, qui finalement ne résolvent pas les difficultés que la crise sanitaire a rendues encore plus criantes. Le vieillissement de notre population nécessite une politique ambitieuse pour éviter les drames que nous avons connus.

Nous aurions souhaité voir lancer au plus vite la préparation d'une loi qui permettrait de définir un cadre aux politiques de l'autonomie. Quelques grands chantiers pourraient être engagés comme le service public territorial de l'autonomie ou les conditions d'un bien vieillir. Ceux-ci devront en priorité améliorer les dispositifs existants, en particulier la gouvernance dans les territoires, la participation des personnes et les règles de financement que tout le monde s'accorde à trouver complexes et peu compréhensibles, que ce soit au niveau territorial ou national. Il faudra aussi accroître les moyens de cette branche, tout particulièrement renforcer le nombre de professionnels et l'attractivité des métiers du grand âge. L'enjeu est en effet de permettre à chacun « d'être chez soi », dans les meilleures conditions, où qu'il choisisse de vivre.

Les dispositifs actuels s'avèrent souvent insuffisants et fréquemment inadaptés à une approche d'ensemble. On note tout particulièrement le manque criant de solutions intermédiaires et novatrices tenant compte de l'évolution des attentes des personnes. La médicalisation des structures, au détriment parfois de l'accès aux soins de proximité, ne saurait être la seule réponse. Les enjeux environnementaux et de cadre de vie des personnes ne sauraient être écartés.

La CFR et ses membres sont ainsi prêts à travailler sur ces projets d'amélioration de l'autonomie. Nous sollicitons donc, Monsieur le Ministre un entretien avec vous-même et vos conseillers pour faire un tour d'horizon des mesures envisagées.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.



Pierre ERBS

Président

La Confédération Française des Retraités est constituée des 6 principales organisations de retraités :

**Association Nationale des Retraités, Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales –
Fédération Nationale des Associations de Retraités - Générations Mouvement Fédération Nationale -
Groupement CNR-UFRB - Union Française des Retraités**

**83-87 avenue d'Italie - 75013 PARIS – Tél : 01 40 58 15 00
courriel : conf.retraites@wanadoo.fr – site : www.retraite-cfr.fr**